Visite au Brésil du secteur Hors de France

Du 12 au 21 mai, le secteur Hors de France est allé à la rencontre des personnels des lycées français du Brésil, dans un contexte local parfois explosif, sur fond de renégociation des conventions entre les établissements et l'AEFE. A l'occasion des réunions syndicales à Sao Paulo, Rio et Brasilia, les enseignants détachés et recrutés locaux ont fait part de leurs préoccupations.

Le statut des établissements en question

Principal sujet d'inquiétude, la renégociation des conventions entre l'agence et les établissements du Brésil, qui a débuté le mois dernier. En principe, ces discussions ne doivent porter que sur le problème de la taxation des flux financiers entre la France et le Brésil, auquel l'agence semble avoir trouvé une solution satisfaisante. Cependant, certains organismes gestionnaires cherchent à rogner les prérogatives de l'AEFE en dénonçant des clauses non négociables, comme l'autorité du proviseur sur l'ensemble des personnels.

En matière de gestion des ressources humaines, l'opérateur public doit conserver ses prérogatives. Ce n'est pas le cas à Rio, où le directeur des affaires financières, embauché localement, empiète ouvertement sur les compétences du proviseur, y compris en matière de pédagogie.

Confrontée à des interlocuteurs aux idées parfois bien éloignées du service public d'éducation à l'étranger, l'Agence devra rester ferme sur les termes de ces conventions pour préserver le statut des établissements et les droits des personnels. Le précédent du lycée français de Mexico reste présent dans les mémoires…

Droits des personnels : dérapages à Rio

Dans la foulée de Mexico, la convention a été dénoncée, en février 2014, par le conseil d'administration du lycée Molière de Rio. Derrière les raisons fiscales évoquées plus haut, le président de la SFBE (organisme gestionnaire), électron libre arrogant et provocateur, cache à peine des arrière-pensées mercantiles et son aversion pour la représentation syndicale, jusqu'à interdire au représentant du HDF de pénétrer dans l'enceinte de l'établissement (voir le courrier de la directrice au président de la SFBE).

Dans une telle atmosphère, les personnels ont besoin du soutien de leur hiérarchie mais c'est le contraire qui se produit : entraves aux droits des personnels, remises en question de la représentation syndicale, diffusion de listes de grévistes sur Internet, pressions sur les recrutés locaux et, surtout, fin anticipée de mission d'un enseignant résident et représentant syndical. Ces dérives autoritaires ont conduit à plusieurs mobilisations des personnels.

Dans un contexte anxiogène où les enseignants s'interrogent sur leur devenir, le SNUipp hors de France a demandé à l'administration locale (COCAC, Consul, IEN, proviseurs) de revenir à un dialogue social apaisé et constructif au Brésil afin d'éviter les dérives procédurières et de préserver un climat serein pour la renégociation des conventions. Les personnels ont besoin d'être soutenus et non sanctionnés. L'administration a répondu avoir « entendu le message ». Dont acte et à suivre…